

# Programme Phare : labellisation de niveau 1

La labellisation de niveau 1 est obligatoire, c'est le niveau engagement. Elle doit se faire avant le 31 juillet 2024. Il n'y aura pas de solution de rattrapage

Pour obtenir la labellisation de niveau 1, il faut donner une information aux parents et au moins un temps fort.

## 1°) Connexion à Phare

Connectez-vous au portail pia et à partir de là, allez sur le portail arena.

Vous pouvez aussi vous connecter au portail arena directement :

<https://be1d.ac-dijon.fr/arena/pages/accueil.jsf>

Sur le menu de gauche, cliquez sur « Enquêtes et Pilotages »



Sur la page qui s'affiche, cliquez sur « Programme Phare ».



## 2°) Première manipulation

Si c'est la première fois que vous vous connectez à cette application, vous obtenez ce menu :



Il n'y a donc que « Accueil » et « Administration ».

Une fenêtre s'ouvre : vous devez cliquer sur la case « J'ai pris connaissance... » puis sur « Accéder au programme phare » :

### L'établissement **ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE** a acquis pour l'année scolaire 2023 le niveau - en cours de labellisation du programme Phare.

J'ai pris connaissance du niveau de labellisation de mon établissement.

La prise en compte de la labellisation va permettre l'initialisation de cette année scolaire par la reprise des informations de l'année précédente. Ces informations pourront être mise à jour pour cette année scolaire directement sur les formulaires ou l'onglet administration de la plateforme.

Annuler

Accéder au programme Phare

Le menu devient alors :

Accueil **Administration** Espace documentaire Tableau de bord Historique Aide

## 3°) Nommer mon équipe Phare :

Voici le menu sur la droite, cliquez en face de « Je pilote mon équipe Phare » :



Puis sur « Nommer mon équipe Phare » :

**Je pilote mon équipe Phare** ▼ ?

**Nommer mon équipe Phare**

Confirmer la formation des membres de l'équipe ressource



Ajoutez alors des membres à votre équipe Phare :

**Nommer mon équipe Phare**

Confirmer la formation des membres de l'équipe ressource

**Je traite les situations d'intimidation et de harcèlement** ^

**Je participe aux temps forts** ^ ?

**Je forme la communauté éducative** ^

L'équipe Phare est composée des personnels chargés de la mise en œuvre du programme au sein de l'établissement : une équipe ressource de 5 personnels au minimum, une équipe programme, d'au moins un référent des élèves ambassadeurs et, en collège uniquement, d'un coordonnateur harcèlement.

Mon établissement ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE GAMBETTA (0211990Z) est doté d'un ou d'une volontaire en Service civique ?

Non

**Ajouter un membre de l'équipe Phare**

Liste des membres de mon équipe Phare



Vous obtenez cette fenêtre, qu'il faut compléter :

Fermer ×

### → Ajouter un membre de l'équipe Phare

Nom \*

Prénom \*

Email \*  @ac-dijon.fr

Fonction \*

Rôles : (sélectionner au moins un rôle)

Membre de l'équipe ressource école   Oui  Non

Membre de l'équipe programme   Oui  Non

#### 4°) Donner un temps fort

Il faut donner au moins un temps fort.

Dans le menu de gauche, cliquez sur :

**Je participe aux temps forts** ^ ?

Vous obtenez ce menu :

Cliquez sur l'un des éléments, puis, dans la fenêtre qui s'ouvrira, complétez pour valider un temps fort

**Je participe aux temps forts** ▼ ?

Faire le bilan du prix Non au harcèlement ←

Faire le bilan de la journée Non au harcèlement ←

Faire le bilan des actions du Safer Internet Day ←

## 5°) Donner une information aux parents

Il est obligatoire de donner une information aux parents.

Dans le menu de gauche, cliquez sur « Je forme la communauté éducative », puis sur « Informer les parents (niv 1) ».

Je forme la communauté éducative

Confirmer la réalisation du programme des 10h d'apprentissage

Informer les parents (niv. 1)

Organiser un ou des ateliers pour les parents (niv. 2 et niv. 3)

Vous obtenez cette fenêtre, cliquez sur « oui », puis validez :

### Informer les parents du programme Phare et de son protocole national ainsi que sa mise en œuvre au sein de l'établissement ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

Oui  Non

Annuler

Valider

## 6°) Vérification des éléments dans le tableau de bord :

A présent, dans le menu du haut, cliquez sur « tableau de bord »

Accueil

Administration

Espace documentaire

Tableau de bord

Historique

Aide

Vous obtenez une telle liste :

Un face des éléments, un signe vert remplacera les points bleus pour les éléments que vous avez validés dans les étapes précédentes (exemple pour « informer les parents »).

Participation aux temps forts :	
Equipe Programme dédiée à l'organisation des 10h d'apprentissages identifiée	●
Participation au prix Non au harcèlement	●
Journée Non au harcèlement	●
Participation au Safer Internet Day	●
10 heures d'apprentissages dispensées	●
Former / Sensibiliser	
Formateur climat scolaire	●
Informer les parents	●
Ateliers parents	●